



INFO SCCCUL

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Info SCCCUL vous informe des diverses activités de votre syndicat et sur des sujets d'intérêt commun concernant les milieux universitaire et syndical. Lisez-le !

Édition du 27 janvier 2015

Pour tout problème de lecture de ce bulletin, cliquez ici ou allez à : <http://www.sccc.ulaval.ca/nouvelles/info-sccc/>

Actualités

Sondage sur les coupes et les modifications de l'offre de cours

Votre syndicat sollicite votre collaboration à un sondage dont l'objectif est de nous permettre de mieux évaluer l'impact des compressions budgétaires sur l'offre de cours subi par les chargés de cours pour la session d'hiver 2015. Votre collaboration à ce sondage est nécessaire et nous remercions à l'avance tous ceux et celles qui voudront bien prendre le temps d'y accorder leur attention. Pour répondre au sondage, cliquer sur ce lien : <https://fr.surveymonkey.com/s/7SB82Z5>

Départ de Mireille Boisvert du SCCCUL

Mireille Boisvert a quitté son poste à la fin du mois de décembre 2014 pour se consacrer à une nouvelle carrière qui lui permettra de relever d'autres défis en tant que conseillère syndicale à la CSN. Mireille a travaillé au SCCCUL pendant plusieurs années, d'abord comme agente de relations du travail de 2002 à 2007, puis comme vice-présidente aux relations du travail de 2007 à 2014. C'est à titre de porte-parole à la table de négociation qu'elle a représenté les chargés de cours pendant trois ans, une responsabilité qu'elle a toujours tenue avec constance et détermination en dépit des difficultés rencontrées. Tous ceux et celles qui l'ont côtoyée ont pu apprécier sa rigueur, sa patience, son écoute, son empathie et sa vision du syndicalisme, qualités qu'elle a mises généreusement au service de la cause des chargées et chargés de cours de l'Université Laval. Pour tout cela, merci beaucoup, Mireille! Au nom de tous les chargées et chargés de cours, nous te souhaitons beaucoup de succès dans ta nouvelle carrière syndicale! L'équipe

Lettre commune contre les bonifications après-mandat de la haute direction

Le 20 janvier 2015, une lettre commune signée par les membres de la table intersyndicale de l'Université Laval, qui réunit les administrateurs (APAPUL), les auxiliaires administratifs de recherche et d'enseignement ainsi que les stagiaires postdoctoraux (SA2RE), les chargés de cours (SCCCUL), les professionnels de recherche (SPPRUL), les professeurs (SPUL) et les responsables de formation pratique (SRFPUL-CEM), a été publiée dans la section « Points de vue » du journal *Le Soleil*. Par cette lettre, les porte-paroles de chaque syndicat entérinaient publiquement l'opposition de leurs organisations face à la décision récente du conseil d'administration de l'Université Laval de bonifier pour une période de six ans le salaire des employés de l'équipe de direction à la fin de leur mandat, advenant leur réemploi au sein de l'université. Cette lettre a été publiée en dépit de l'annonce faite par la direction de l'université de réduire le salaire de l'équipe de direction de 3 %. Ce que demandent les dirigeants syndicaux est plutôt la révocation de cette décision. Si, comme chargés de cours, vous êtes en désaccord avec la décision de bonifier le salaire des hauts dirigeants à la fin de leur mandat, nous vous invitons à en faire part au président du conseil d'administration, M. John Porter, en lui écrivant à l'adresse suivante : john.porter@fmnba.qc.ca. Pour lire le texte intégral de la lettre : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/>

À votre agenda

Conférence de Simon Tremblay Pépin de l'IRIS sur l'état de la dette du Québec.

5 février 2015 à 19h au Pavillon Charles-De Koninck - Salle DKN oA Alors que le gouvernement Couillard justifie la nécessité des politiques austères par la dette québécoise et par l'obsession de l'atteinte du déficit zéro qui en découle, des chercheurs et chercheuses de l'IRIS se sont penchés sur l'enjeu de la dette afin de mieux comprendre son ampleur et son fonctionnement. Simon Tremblay-Pépin, un des auteurs de la publication « État de la dette du Québec 2014 », parue au mois de novembre 2014 sur le site de l'IRIS, tiendra une conférence sur le sujet afin d'expliquer comment se calcule la dette au Québec et quelles en sont les implications, et ainsi nuancer certaines croyances véhiculées par la classe politique dirigeante. Suivant la conférence, une période de question-réponse suivra afin de lancer le débat dans l'assistance. Organisé par le Comité Printemps 2015 section Québec L'événement sur [Facebook](#)

Échos du comité des relations du travail (CRT)

L'aide pédagogique : Une ressource? Un coup de main? Non... UN DROIT!

En ce début de session, nous voulons vous rappeler qu'il est possible, sous certaines conditions, de recevoir de l'aide pédagogique. Cette aide peut prendre la forme d'un montant d'argent accordé en sus de la tâche d'enseignement, ou encore de l'embauche d'un auxiliaire d'enseignement. Cette décision revient au département dans lequel vous travaillez. À ce titre, l'article 16.05 de la convention peut vous éclairer. Vous trouverez à la page 56 une description des balises déterminant le calcul du nombre d'heures auquel vous avez droit.

Nous vous invitons à être attentifs aux droits qui sont les vôtres concernant l'aide pédagogique et à ne pas hésiter à communiquer avec nous pour obtenir davantage d'explications relativement à votre cas. Le chapitre 16 de la convention explique bien ce à quoi les chargées et chargés de cours ont droit, mais une discussion avec un de nos agents peut éclaircir bien des éléments. Les agents du CRT

Rappel : transfert du Fonds de soutien professionnel

Comme vous le savez, vous avez droit à 120 dollars de Fonds de soutien professionnel pour chaque charge de cours de 45 heures obtenue (voir l'article 15.03 de la convention). Avec la nouvelle convention, il a été convenu que ce fonds ne serait plus géré par la Librairie Zone, mais bien par votre unité, ce qui est en vigueur depuis le 5 janvier 2015. Vous pouvez donc maintenant vous procurer tout le matériel pertinent à vos cours auprès d'autres fournisseurs. Vous devriez avoir déjà reçu un courriel intitulé « Création d'un nouveau projet FSP ». Dans ce message, l'Université vous informe que votre Fonds est maintenant géré par votre unité d'embauche. Vous y trouverez également le nom de la personne responsable de la gestion de ce fonds dans votre unité, avec laquelle vous devez communiquer si vous avez des questions à ce sujet. Suzanne La Vallée
Agente des relations du travail

Dossiers

« Faire tomber les mythes » : points de vue sur le Forum sur les enseignantes et les enseignants universitaires contractuels (20-22 novembre 2014)



La tenue du Forum sur les enseignantes et enseignants universitaires contractuels, en novembre 2014, avait été annoncée comme un événement marquant dans l'histoire des chargés de cours du Québec. En effet, pour la première fois depuis longtemps, plus de 200 chargés de cours provenant d'une dizaine d'institutions universitaires québécoises se sont réunis afin de développer une réflexion commune sur le statut de chargé de cours et sur les conditions dans lesquelles ils exercent leur profession. L'un des buts de cet exercice, comme son titre l'indique, était de « faire tomber les mythes » souvent négatifs entourant la présence et le rôle des chargés de cours dans le milieu universitaire, rôle souvent méconnu autour duquel se sont développés avec le temps maints préjugés constamment réactivés dans le discours sur l'enseignement universitaire. Le but était donc de tourner la page sur ces fausses conceptions et d'éclairer avec plus de justesse la contribution des chargés de cours à l'enseignement universitaire qui, au fil du temps, s'est avérée plus que nécessaire dans nos institutions d'enseignement supérieur. Cette analyse s'est doublée d'une réflexion sur les recherches du sociologue français Vincent de Gaulejac, qui a présenté une [conférence](#) sur les transformations importantes affectant le monde du travail dans la société actuelle, notamment à l'égard de la montée de la précarité. Marie-Pierre Boucher, docteure en sociologie et chargée de cours, a présenté une conférence sur le thème de la précarité chez les chargés de cours, dont on peut trouver des éléments dans un texte intitulé « [La précarité chez les enseignants universitaires contractuels](#) ». **Le Forum et ses ateliers thématiques** Après cette introduction éloquent et critique des conditions actuelles du marché du travail, le forum a pris son envol par le biais de sept ateliers thématiques qui se sont déroulés sur deux jours, soit le 21 et le 22 novembre. Certains thèmes abordés reflètent les enjeux auxquels font face les chargés de cours dans le contexte d'un enseignement universitaire en transformation et sous pression : qu'en est-il de la formation à distance, de la propriété intellectuelle, de la qualité de l'enseignement, de la recherche,

de la création et du service à la collectivité? Sur un autre plan, un atelier avait pour objet les conditions de travail des chargés de cours et visait le problème de la précarité et de l'intégration de ces derniers dans la communauté universitaire. L'un des ateliers a examiné les possibilités de collaborations entre les différentes entités composant la communauté universitaire ainsi que la question de la gouvernance. Un atelier en anglais avait pour invités un professeur et des chargés de cours issus d'universités anglophones, ce qui a permis de mettre en lumière les similitudes et les différences entre les milieux universitaires anglophones et francophones au Québec et au Canada. Ce forum a proposé un tour d'horizon révélateur des questions auxquelles font face les enseignants. Dans ce qui suit, un premier texte vous présente le point de vue de membres de la délégation du SCCCUL ayant participé à l'atelier portant sur la recherche, la création et le service à la collectivité. **Atelier sur la recherche, la création et le service à la collectivité** L'objectif de cet atelier était de « mettre en lumière trois aspects du profil professionnel » des chargés de cours, soit « dans le domaine de la recherche, de la création et des services à la collectivité ». Plus précisément, il s'agissait d'identifier l'apport des chargés de cours dans chacun de ces domaines, pour ensuite développer des pistes d'action pouvant contribuer à un rayonnement accru de leur contribution au développement des connaissances ainsi qu'à « l'enrichissement culturel de nos institutions et de notre société ». Le but à atteindre : faire reconnaître davantage la contribution des chargés de cours. Quinze personnes ont participé à cet atelier, incluant les animateurs et animatrices (Nicole Millette de l'UQAM, Claude Ouellet de l'UQAR et Gabrielle Saint-Yves de l'UQAC). Au cours de la rencontre, chaque animateur et chaque participant ont présenté leur parcours universitaire et leur contribution au plan professionnel, ce qui a permis de constater les éléments suivants : Le haut niveau de scolarité des participants : les chargés de cours sont de plus en plus diplômés et qualifiés. La majorité a un doctorat, voire un post-doctorat, quelques-uns un doctorat en cours ou encore une maîtrise avec plusieurs années d'expérience professionnelle dans une discipline spécifique. En effet, pour certains, l'acquisition de diplômes d'études supérieures (maîtrise et doctorat) s'est faite de concert avec une pratique professionnelle pouvant s'étaler sur plusieurs années et pour laquelle ils sont reconnus dans leur milieu de travail. Pour d'autres, la formation universitaire s'est enrichie d'une formation pédagogique leur permettant d'assurer un enseignement de qualité, fort apprécié par un grand nombre d'étudiants. Sur ce plan, la qualification des chargés de cours n'est plus à démontrer et se compare à celle des professeurs. L'apport des enseignants contractuels en matière de recherche a aussi été mis en évidence par les panélistes et les participants de façon significative. Outre l'enseignement et l'encadrement des étudiants au premier cycle et, exceptionnellement, dans les cycles supérieurs, les chargés de cours font de la recherche, subventionnée dans certains cas, créent des œuvres innovantes et travaillent dans le milieu de la pratique professionnelle. Ils ont donc un important bagage de connaissances basées sur la recherche, la recherche-action et la recherche-création, dont témoignent leurs nombreuses publications prenant la forme d'articles scientifiques dans des revues avec comité de pairs, de participation à des ouvrages collectifs ou comme auteurs de livres. Par ces activités, ils contribuent au rayonnement de leur université au sein de la société. Les services à la collectivité ne sont pas en reste et prennent aussi différentes formes. Plusieurs chargés de cours offrent des services de consultation et participent, en tant qu'experts, aux débats publics sur les questions d'actualité lors d'entrevues radiophoniques, sans oublier leur implication soutenue dans diverses organisations sociales et culturelles. Les créations littéraires, théâtrales et visuelles dont ils sont les auteurs enrichissent également la sensibilité et l'imaginaire de leurs contemporains. Sur un autre plan, plusieurs chargés de cours contribuent à la vitalité de la communauté universitaire par leur implication à l'interne dans divers comités et services en tant que représentants de leur corps enseignant : conseil universitaire, conseil d'administration, commissions supra-facultaires, direction de programmes, etc. Plusieurs s'impliquent aussi dans leur syndicat en tant que délégués et participent, de ce fait, à l'organisation du travail dans leur milieu pour qu'il soit plus harmonieux pour les enseignants et profitable pour les étudiants. Toutefois, toutes ces réalisations dissimulent plusieurs entraves au rayonnement de la contribution des chargés de cours dans le domaine de la recherche et de la recherche-création, que n'ont pas manqué de relever les participants lors de cet atelier. Si certains d'entre eux peuvent participer à de la recherche subventionnée (CRSH et FQRSH), c'est généralement en tant que membres d'une équipe ayant un professeur comme premier chercheur. Il est impossible, à l'heure actuelle, pour un chargé de cours de mener une équipe de recherche subventionnée en raison de son statut d'enseignant contractuel précaire. Il leur est donc très difficile d'avoir accès à des fonds de recherche. La difficulté à trouver des éditeurs pour publier les résultats de leurs recherches a aussi été soulignée à plusieurs reprises. Mais la principale difficulté demeure le peu de reconnaissance et de valorisation du statut de chargé de cours dans le milieu universitaire, tous établissements confondus. Plusieurs pistes ont été proposées pour faire évoluer la situation. Afin d'accroître la reconnaissance de leurs compétences comme enseignants et comme chercheurs ainsi que de leur implication dans la communauté, on a souligné l'importance de mieux faire connaître la situation et le rôle des chargés de cours dans le milieu universitaire. Différents moyens ont été proposés, comme avoir une page Web consacrée aux chargés de cours sur les sites des départements et des écoles, exiger davantage de place dans la vie départementale en participant à ses instances (comités de programmes, assemblées, etc.) ainsi que dans les instances facultaires et universitaires afin de prendre activement part aux décisions qui sont prises. Avoir accès à des fonds de recherche dédiés spécialement aux chargés de cours et faciliter la publication des résultats de la recherche en faisant appel à un éditeur sont aussi des moyens qui ont été suggérés. Tous ces moyens ne seront efficaces que si un effort important est fait pour contrer toute vision et tout discours faisant apparaître les chargés de cours comme des enseignants de moindre qualité. Malgré leur contribution substantielle à la vie universitaire, les enseignants contractuels soulignent tous le manque de reconnaissance de leur apport par les institutions d'enseignement supérieur. En vue de faire mieux reconnaître cette contribution à la collectivité, les membres de l'atelier ont suggéré que le rayonnement des chargés de cours soit pris en compte par l'administration des universités, notamment par l'attribution d'un pointage. Les participants ont aussi mentionné que les chargés de cours devaient mentionner que leurs services à la communauté, tant à l'interne qu'à l'externe, se donnent en tant que chargés de cours, ce qui permettrait de mieux valoriser leur contribution à la collectivité. Samuel Beaudoin (chargé de cours en anthropologie)

Nicole Blouin (chargée de cours en information et communications)

Roberson Édouard (chargé de cours en sociologie) La suite des points de vue des membres de notre délégation paraîtra dans les prochains numéros de l'Info SCCCUL!

APPEL À CONTRIBUTIONS : « Les ordinateurs portables en classe : alliés ou ennemis? », un texte de Steeven Bernier, chargé de cours à la Faculté des Sciences infirmières.

Tout comme moi, plusieurs ont pu constater au fil des années l'arrivée et la place prépondérante que prennent les technologies dans la société. Le milieu de l'éducation n'y échappe pas et d'ailleurs, certains considèrent les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme l'avenir de l'éducation dans nos sociétés (OCDE, 2011). Les étudiants se présentant en classe avec leur ordinateur portable, leur tablette ou leur téléphone intelligent sont en effet de plus en plus nombreux. Des écrits scientifiques documentent maintenant divers aspects de l'utilisation de ces technologies. Cependant, les recherches sur les impacts à long terme basées sur de larges échantillons sont quasi inexistantes (Fleischer, 2012). Or, si ces objets

technologiques peuvent parfois être un outil pour l'étudiant et l'enseignant, ils peuvent également constituer un obstacle à l'enseignement. Ce texte présente certains aspects, positifs et négatifs, de l'utilisation de ces technologies par les étudiants en classe. Il propose aussi quelques pistes de réflexions et des stratégies. Tout d'abord, l'utilisation adéquate des TIC en classe par les étudiants présente plusieurs avantages considérables. Il serait cependant impossible d'énumérer tous les impacts positifs et les avantages de cette utilisation. Ainsi, certains étudiants accèdent aux présentations pédagogiques via leur ordinateur, complètent les documents en prenant des notes supplémentaires ou bien recherchent de l'information sur Internet en lien avec les notions vues durant le cours. De plus, à une époque où d'aucuns prônent l'importance de l'environnement et du développement durable, l'utilisation de l'ordinateur évite, par exemple, l'impression papier des divers documents nécessaires pour suivre un cours. L'utilisation des TIC peut également avoir un impact positif sur la créativité des étudiants et l'amélioration de leur compétence en français grâce aux correcteurs intégrés des logiciels ou aux dictionnaires en ligne, par exemple (Karsenti & Collin, 2013). Effectivement, plusieurs programmes informatiques (*Word*, par exemple) possèdent un correcteur intégré. L'étudiant voit donc les termes qui contiennent des fautes. Pour l'enseignant, cela peut également être une façon de faire participer activement les étudiants à certaines tâches (sondages, présentations *PowerPoint*, etc.). D'ailleurs, Karsenti & Collin (2013) répertorient dix principaux avantages, perçus par les enseignants, associés à la présence des technologies en classe : la motivation, l'accès à l'information, la variété de l'information, l'individualisation de l'enseignement, la préparation pour le futur, les méthodes de travail efficaces, le sentiment de compétence, la qualité des travaux, la communication accrue et la qualité de l'écrit. La motivation, l'accès à l'information, les méthodes de travail efficaces et le sentiment de compétence sont d'ailleurs des avantages également énumérés par les étudiants (Karsenti & Collin, 2013). Cependant, l'utilisation des TIC a des répercussions négatives sur l'apprentissage. Il serait impossible, encore une fois, de tout énumérer. Principalement, notons que bon nombre d'étudiants utilisent leur ordinateur portable pour se divertir de façon intermittente, durant les périodes de classe, avec des tâches liées au cours. Cette double utilisation des TIC porte le nom de « mode multitâche » (Weston, Sana & Wiseheart, 2014). Certaines études démontrent que les étudiants munis d'un ordinateur portable passent jusqu'à 42 % de leur temps en classe en mode multitâche (Kraushaar & Novak, 2010). De surcroît, plusieurs études relèvent des effets négatifs du mode multitâche sur l'apprentissage (Weston, Sana & Wiseheart, 2014). Ces auteurs ont en effet effectué une expérimentation concernant les résultats à un test surprise réalisé par des étudiants en mode multitâche et par d'autres sans ordinateur portable. Ainsi, ceux en mode multitâche ont obtenu en moyenne une note inférieure de 11 % en comparaison de leurs collègues. De plus, les étudiants placés près de ceux utilisant le mode multitâche ont également eu des résultats en moyenne plus bas que les étudiants situés plus loin de ces sources de distractions. Or, bien des étudiants ont conscience du danger de devenir des « apprenants distraits » (Karsenti & Collin, 2013). Ces résultats éclairent les conséquences scolaires négatives pour les étudiants en mode multitâche et pour ceux assis près d'eux. Au même titre que les ordinateurs portables, les téléphones cellulaires peuvent également devenir sources de distractions. Par exemple, lorsque le propriétaire du téléphone écrit des messages textes durant le cours ou pour l'ensemble de la classe, lorsque les sonneries de téléphone ne sont pas éteintes. Ces téléphones peuvent aussi nuire à la concentration de l'enseignant. En effet, Shelton, Elliott, Eaves & Exner (2009) mentionnent que les sonneries de téléphone cellulaire interrompent et perturbent l'apprentissage en classe. Face à des impacts négatifs comme ceux mentionnés ci-dessus, il importe de faire ressortir quelques pistes de réflexion pouvant aider l'enseignant à mieux gérer l'utilisation des TIC par les étudiants. Ainsi, le principal défi consiste à rendre positif le potentiel pédagogique des technologies en éducation (Norris, Hossain & Soloway, 2012). En fait, leur usage pédagogique est actuellement limité (DEPP, 2007; Thibert, 2012) et peu étudié (Norris et al., 2012). Il est donc important de se questionner sur les manières de rendre l'utilisation des TIC par les étudiants plus efficace. Les enseignants ont d'ailleurs un rôle important à jouer dans l'utilisation pédagogique, adéquate et positive des TIC (Norris et al., 2012; Weston et al., 2014). Karsenti & Collin (2013) mentionnent à ce sujet que l'usage pédagogique et réfléchi des technologies en classe peut jouer un rôle clé pour la réussite scolaire des élèves. Ainsi, plusieurs pistes de réflexion ou de stratégies peuvent être avancées afin d'optimiser les conditions d'utilisation des TIC et ainsi en limiter les impacts négatifs, tant pour les enseignants que pour les étudiants. Il peut s'agir, par exemple, de demander aux étudiants de fermer leur cellulaire au début du cours, de discuter avec eux de l'utilisation des TIC en début de session ou d'intégrer l'utilisation des TIC aux cours. Cependant, l'intégration des technologies peut constituer un défi pour l'enseignant qui possède moins de compétences en informatique. Le soutien d'une équipe technique serait dans ce cas essentiel. De plus, l'intégration des TIC peut prendre beaucoup de temps, par exemple pour préparer les activités éducatives qui seront réalisées à l'aide des TIC. Cela peut également demander un effort supplémentaire de gestion de classe afin de s'assurer, par exemple, que le temps fourni pour l'activité pédagogique utilisant les TIC ne se transforme pas en période pour flâner sur les réseaux sociaux. Or, comment réussir à relever ces défis dans des classes de plus en plus nombreuses? L'enseignant doit donc réfléchir aux moyens à prendre pour faciliter cette intégration efficace, lire sur ce sujet et réaliser ses propres expérimentations afin d'en arriver à l'utilisation la plus optimale. Cependant, malgré le rôle important qu'il joue dans cette nouvelle réalité, l'enseignant n'est pas le seul à qui incombe le succès de cette démarche. La collaboration et l'intérêt des étudiants sont des facteurs déterminants pour une utilisation adéquate et optimale des TIC. En conclusion, il semble clair que les enseignants doivent s'adapter à l'utilisation des TIC par les étudiants. Une meilleure connaissance des impacts positifs et négatifs de ces technologies peut les éclairer dans cette démarche, qui demeure un défi. Il importe de se rappeler le rôle central que l'enseignant possède dans ce contexte, mais aussi que cette démarche aura davantage de chance de réussite s'il y a collaboration et implication active et adéquate entre les étudiants et l'enseignant.

Références Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). (2010). *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) en classe au collège et au lycée : éléments d'usage et enjeux*. Paris, France : Ministère de l'Éducation nationale. Fleischer, H. (2012). « What is our current understanding of one-to-one computer projects : A systematic narrative research review ». *Educational Research Review*, 7 (2), 107-122. Karsenti, T. & Collin, S. (2013). « Avantages et défis inhérents à l'usage des ordinateurs portables au primaire et au secondaire ». *Éducation et francophonie*, 41, 94-122. Kraushaar, J.M. & Novak, D.C. (2010). « Examining the effects of student multitasking with laptops during the lecture ». *Journal of Information Systems Education*, 21, 241-251. Shelton, J.T., Elliott, E.M., Eaves, S.D. & Exner, A.L. (2009). « The distracting effects of a ringing cell phone : An investigation of the laboratory and the classroom setting ». *Journal of Environmental Psychology*, 29, 513-521. Thibert, R. (2012). « Pédagogie + numérique = apprentissage 2.0 ». *Dossier d'actualité Veille et analyse*, 79, 1-21. Norris, C., Hossain, A. & Soloway, E. (2012). « Under what conditions does computer use positively impact student achievement? Supplemental vs essential use ». Dans P. Resta (éd.), *Proceeding of Society for Information Technology & Teacher Education International Conference 2012*. Chesapeake : AACE, p. 2021-2028. Organisation de Coopération et de Développement Économiques. (2011). *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030*. Vol. 2 : Mondialisation. Paris, France : OCDE. Weston, T., Sana, F. & Wiseheart, M. (2014). « Effets directs et indirects de l'utilisation multitâche du portable en classe en enseignement supérieur ». *Recherche en éducation*, 27 (2), 32-34.

APPEL À CONTRIBUTIONS : articles sur l'enseignement universitaire et autres sujets d'intérêt.

À la suite du Forum sur les enseignantes et les enseignants universitaires contractuels de novembre 2014, le SCCCUL a fait de la question de l'enseignement un dossier d'importance pour l'année 2014-2015. Pour nourrir la réflexion de tous à ce sujet, la rubrique « Dossiers » de l'Info SCCCUL s'ouvre aux propositions de tous les chargées et chargés de cours désirant partager, par le biais de courts articles, leurs connaissances, leurs expériences et leurs intérêts à l'égard de l'enseignement universitaire. Les sujets abordés peuvent toucher différents aspects du travail d'enseignant et concerner, par exemple, des méthodes pédagogiques expérimentées en classe, un examen critique de la formation à distance, une réflexion sur les conditions actuelles de l'enseignement universitaire, etc. Ces articles peuvent commenter une pratique, mettre l'accent sur des aspects théoriques ou faire référence à ces éléments de façon complémentaire. Les articles doivent être d'une longueur approximative de 1 000 mots, comporter un titre ainsi que les références bibliographiques des auteurs cités, s'il y a lieu. Les articles, signés, pourront éventuellement faire l'objet d'un recueil publié annuellement. Votre participation à cette rubrique de l'Info SCCCUL serait d'un grand intérêt et nous espérons que plusieurs d'entre vous continueront de répondre à cet appel! Anne Beauchemin

Vice-présidente aux communications

Vie syndicale

Le regroupement universitaire de la FNEEQ : un modèle constructif

Le 15 et le 16 janvier derniers avait lieu le premier Regroupement Université de l'année 2015, auquel le SCCCUL a participé, qui rassemble les dirigeants syndicaux de 11 syndicats de chargés de cours, de maîtres d'enseignement (ÉTS) et de tuteurs (Télé-Université). Les principaux objectifs du regroupement sont de favoriser les échanges entre syndicats afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour résoudre nos problèmes communs, telles la coordination de l'application des conventions collectives ou la concertation lors des négociations, et de s'inspirer des nouveaux acquis réalisés à la suite des négociations récentes. Au Québec, si la syndicalisation a permis la stabilisation de nos emplois, une reconnaissance partielle du statut d'enseignant contractuel et une participation accrue à la gouvernance des établissements universitaires, il est important de mentionner qu'ailleurs en Amérique, la situation est souvent bien plus sombre. L'importation des idées ou des pratiques issues du secteur des affaires dans la gestion des universités a entraîné une croissance impressionnante du nombre d'enseignantes et d'enseignants universitaires ayant des contrats à durée déterminée. Pour certaines grandes organisations syndicales de l'enseignement au Canada et aux États-Unis, la situation a atteint un niveau inquiétant qui demande une correction immédiate. Dans ce contexte, l'expérience québécoise de syndicalisation de la FNEEQ peut fournir un modèle constructif pour des collègues dans une situation précaire. La valorisation de nos activités auprès de l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université et du Bureau de coopération interuniversitaire (instance remplaçant la CRÉPUQ) suit cette tendance. Sylvain Marois, vice-président de la FNEEQ, a ainsi offert plusieurs conférences dans le cadre de l'Internationale de l'Éducation (Bruxelles) et devant diverses associations américaines de l'enseignement supérieur afin de rendre compte de nos conditions et de partager notre stratégie. À titre d'exemple, la New Faculty Majority, une organisation vouée à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, fait progresser l'équité professionnelle et promeut la liberté scolaire intellectuelle et pédagogique pour tous les professeurs adjoints et enseignants auxiliaires contractuels. Le 25 février 2015, ces enseignants précaires (« **adjuncts** ») se réuniront

à travers les États-Unis lors d'un National Walk-Out Day afin d'accroître la sensibilisation de la population quant au travail important que les professeurs adjoints et enseignants auxiliaires contractuels effectuent sur les campus et d'exiger des salaires équitables et de meilleures conditions de travail. Cette situation, qui est d'ailleurs illégale au Canada, est historique aux États-Unis. Leurs collègues canadiens, dont la mauvaise situation n'est tout de même pas aussi dramatique, devraient les soutenir à leur façon. La FNEEQ communiquera aussi son appui. Vous pouvez suivre leurs actions sur [Facebook](#) et [Twitter](#) sous le mot clic #NAWD.

CSN : quelques négociations en 2015

À la CSN, plus des deux tiers des syndicats affiliés seront en négociation pour le renouvellement de leurs conventions collectives. « Nous prévoyons des négociations difficiles, car bien des employeurs ont la mauvaise habitude de suivre l'exemple qui leur est donné par le plus important employeur au Québec, le gouvernement québécois, même s'ils ne traversent pas toujours des difficultés », a expliqué le président de la CSN. « En outre, l'entêtement de ce dernier à imposer des mesures d'austérité crée un contexte économique défavorable qui nuira aussi au climat des relations de travail. »

Outre le secteur public, où plus de 170 000 membres de la CSN seront en négociation, celui des affaires sociales connaîtra plusieurs négociations : les syndicats de CPE, du préhospitalier, des ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF) et celui des ressources de service de garde en milieu familial (RSG). Il s'agit de plus de 16 000 travailleuses et travailleurs.

Le secteur des communications au Québec sera aussi en effervescence, puisque tous les syndicats des quotidiens de Gesca seront en négociation en 2015 (les conventions collectives au quotidien *La Presse* venant à échéance le 31 décembre 2015), de même que celui de Radio-Canada et celui de Radio Nord Communications.

Les autres grandes négociations dans le secteur privé toucheront les syndiqués de Kruger Lasalle, Cascades Viau, Louisiana Pacific à Saint-Michel-des-Saints, Gurit en Estrie, Démix Laval, ainsi que la négociation regroupée dans le secteur de la sylviculture. Les 1 300 travailleuses et travailleurs de la station Mont-Tremblant se préparent aussi à négocier leurs conditions de travail et leur salaire, de même que les 950 syndiquées et syndiqués

d'Olymel, à Vallée-Jonction. Le maintien de la norme FSC dans les usines de Produits forestiers Résolu sera aussi à l'agenda des interventions de la CSN.

Dans le secteur municipal, on retrouve notamment les syndicats de cols bleus de Gatineau et de Saguenay, en plus de celui des surveillantes et des surveillants concierges de Terrebonne, en grève depuis le 11 juillet 2014.

Dans le secteur universitaire, le syndicat des professeurs et celui des chargées et des chargés de cours de l'UQAM de même que les professionnelles et professionnels de l'Université Concordia seront aussi en négociation, dans le contexte difficile édicté par les politiques d'austérité.

Au fédéral, les 7 500 agentes et agents correctionnels du Canada poursuivront la négociation pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

En 2014, plus de 2 131 travailleuses et travailleurs membres de 65 nouveaux syndicats (ou sections) se sont joints à la CSN. La négociation de leur convention collective sera donc à l'agenda de 2015.

[Vidéo de la conférence de presse](#)

Bilan et perspectives de la FTQ 2014 – 2015

« Notre vœu pour 2015 : que cesse la croisade idéologique du gouvernement Couillard! » - Daniel Boyer, président, et Serge Cadieux, secrétaire général

Montréal, le 4 janvier 2015 : À l'heure de faire le bilan de l'année 2014 et dans le but de commencer l'année 2015 du bon pied, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) appelle le gouvernement Couillard à prendre le temps nécessaire à la consultation et à faire preuve de plus d'ouverture et d'écoute. « Lorsqu'on regarde les premiers mois de ce gouvernement, on ne peut s'empêcher de penser qu'il va trop vite et de façon désordonnée, mettant en danger l'économie du Québec et la paix sociale, » analyse Daniel Boyer, président de la FTQ.

« Ce gouvernement a annoncé vouloir continuer en 2015 sa croisade idéologique pour réduire la taille de l'État québécois. Nous, nous formulons plutôt le vœu que cesse ce qui prend les allures d'un grand dérapage. Nous nous attendons à un changement d'attitude de sa part, nous espérons passer d'un dialogue de sourds à un véritable dialogue social dans le but de créer des emplois et d'améliorer les services publics, » ajoute M. Boyer.

En 2015, les dirigeants de la FTQ et des syndicats affiliés ont la ferme intention de maintenir la mobilisation qui est en cours contre le programme d'austérité du gouvernement Couillard. « Nous allons continuer la mobilisation tant qu'il n'y aura pas d'ouverture à un dialogue constructif. Nous aimerions nous asseoir à une table avec tous les acteurs concernés pour examiner des options budgétaires différentes. Je pense, en particulier, à la fiscalité des grandes entreprises, aux mesures de stimulation économique et, surtout, à un échelonnement raisonnable de 1 à 2 ans du retour à l'équilibre budgétaire », explique le président de la centrale. **Bilan de 2014 : démocratie blessée et inquiétudes pour l'économie**

La FTQ trace un bilan plutôt sombre de 2014 en particulier parce que tout indique que ce gouvernement s'est fait élire sous de fausses représentations. « Rien dans l'attitude et les mots de M. Couillard avant et pendant les élections d'avril 2014 ne laissait présager le programme d'austérité et du démantèlement du modèle québécois dans lequel il s'est lancé, » critique M. Boyer. « Nous croyons sincèrement que l'équipe Couillard n'aurait pas été élue si elle avait fait état de ses intentions véritables. Vraiment, les gens n'ont pas voté pour ça! » conclut Daniel Boyer.

Fondée en 1957, la FTQ n'a jamais vu un gouvernement réussir le tour de force de se mettre à dos un ensemble aussi large de secteurs en à peine huit mois. « C'est non seulement grave du point de vue de la démocratie, mais c'est aussi une politique dangereuse sur le plan économique. Alors qu'il s'acharne dans sa croisade idéologique, ce gouvernement n'a pas créé un seul emploi. Au contraire. Son bilan en matière économique est à mille lieues de sa promesse de créer 250.000 emplois puisque notre économie a perdu des emplois depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe Couillard. Or, la création d'emplois est une façon bien plus positive de juguler les problèmes financiers de l'État, » analyse Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ.

« Puis en ce qui concerne les services publics et les investissements de l'État, il faut espérer qu'un jour ce gouvernement comprenne que ce qu'il appelle du gaspillage ou de la dépense excessive, c'est aussi une partie substantielle de notre PIB national. Les études économiques sont formelles sur le fait que chaque dollar dépensé par le gouvernement en salaires ou autres génère de l'activité économique », remarque M. Cadieux. « Il y a une limite à couper des budgets et des emplois, il faut aussi investir et stimuler la croissance avec des politiques pour nos régions et les secteurs industriels », ajoute le secrétaire général de la centrale.

Au lieu de créer des emplois, l'hyperactivité législative des libéraux a donné :

Des coupes budgétaires brutales qui toucheront tous les services à la population.

Un rebrassage inutile de structures administratives dans la santé et l'éducation, qui n'avait jamais été invoqué comme solution par aucun des comités de réflexion et dont tous les acteurs de ces milieux doutent de la pertinence.

Une attaque injuste et potentiellement illégale contre les retraites des employés municipaux.

Le démantèlement de la politique familiale patiemment bâtie au cours des deux dernières décennies et qui donne des résultats exceptionnels.

Une incompréhensible déstructuration des efforts en matière de développement économique régional par l'abolition des CLD, des CRÉ et par un pacte fiscal avec les municipalités qui a déjà des répercussions négatives sur les capacités économiques de celles-ci par une hausse de l'impôt foncier (la taxe Moreau).

L'absence d'une politique de développement économique cohérente et lisible (peu d'attention à la crise du régime forestier, aucune attention à la 2e et 3e transformation dans les régions).

« Certains économistes ont déjà évoqué sérieusement la possibilité que ce cocktail de politiques mène le Québec vers une récession économique. En

tout cas, sur le terrain, on observe que la grogne s'installe », révèle Daniel Boyer au terme d'une tournée des régions qui s'achèvera à la fin du mois de janvier.

Secteur public : des négociations qui commencent mal

À tout ce qui précède est venue s'ajouter une première offre méprisante du gouvernement dans le cadre des négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public. « Ce qui est sur la table n'est ni respectueux ni sérieux, l'offre actuelle du gouvernement aurait pour effet de doubler, après cinq ans, l'écart salarial défavorable entre le secteur public provincial et les autres secteurs. C'est inacceptable! », s'indigne Daniel Boyer.

« De plus, on ne comprend toujours pas pour quelles raisons le gouvernement ignore l'ensemble des propositions pour l'amélioration des conditions de vie au travail et de gestion des services publics que nous lui avons soumises. La réduction de la précarité et de la sous-traitance, tout comme l'amélioration de notre autonomie professionnelle et des mesures de conciliation famille-travail-études sont restées sans réponse », critique le président de la FTQ.

Perspectives pour 2015 : une année de mobilisation

Pour la FTQ, l'année 2015 sera marquée par d'importants efforts de mobilisation. Non seulement face aux intentions de Québec, mais également dans la perspective des prochaines élections fédérales. L'ensemble du mouvement syndical du Canada travaillera de concert avec d'autres groupes de la société civile pour tenter de faire battre les conservateurs de Harper.

Ceux-ci auront réussi en partie leur pari de transformer le Canada à leur image : la société est moins solidaire, le parlement est moins transparent, les services publics sont diminués, la caisse d'assurance chômage ne protège même pas la moitié des chômeurs et chômeuses, les artistes sont moins soutenus, des scientifiques sont muselés, des groupes de la société civile fermés (communautaire, défense des droits humains, défense de l'environnement, solidarité internationale), l'économie dépend du pétrole plutôt que de la transformation manufacturière, des syndicats de travailleurs et de travailleuses sont muselés, la société Radio-Canada est sabotée, etc. « Nous allons commencer par faire un bilan sérieux des années Harper pour démontrer clairement les raisons qui rendent urgent un changement de gouvernement. Mais nous n'allons pas nous en tenir qu'à la rédaction de jolis documents! », prévient M. Cadieux.

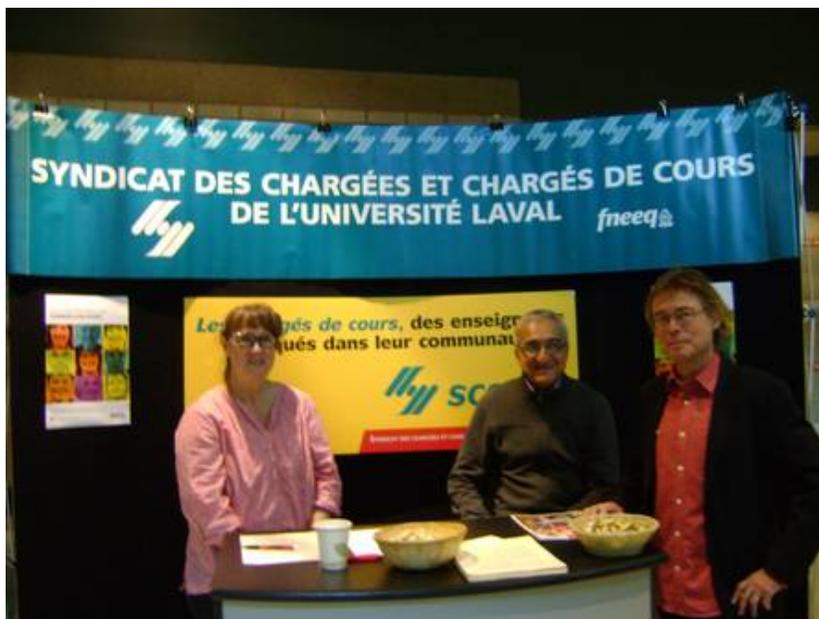
« Nous avons l'intention de travailler porte à porte sur le terrain pour parler à nos concitoyens des graves conséquences d'une réélection d'un gouvernement conservateur », conclut le secrétaire général de la FTQ.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.



Événements récents

La Rentrée UL 2015



Pour une troisième année de suite, le Bureau de la vie étudiante (BVE) a organisé une rentrée hivernale pour souligner le début de la session. La Rentrée UL 2015 a eu lieu le mardi 13 janvier à l'Atrium Jean-Guy Paquet du pavillon Alphonse-Desjardins. Comme par le passé, le Syndicat avait son kiosque sur place de 9 h à 17 h. Plusieurs étudiants et chargés de cours ont visité le kiosque du SCCCUL pendant cette journée, qui donne de la visibilité aux chargés de cours sur le campus.

La fête de Noël 2014

La fête de Noël du Syndicat s'est déroulée le soir du vendredi 12 décembre 2014 à la salle d'exposition du pavillon Alphonse-Desjardins. La thématique cette année était le « disco ». Musique des années 70 et costumes de cette époque étaient à l'honneur. La trentaine de personnes présentes ont pu goûter au « punch de Noël » ainsi qu'aux plats faits maison. La soirée s'est terminée par la remise de plusieurs prix de présence ayant donné lieu à un jeu-questionnaire sur les années disco!

À lire, à voir, à écouter

Bruno Massé. " L'avenir dystopique du Québec, ou pourquoi se mobiliser en 2015 ".

Huffington Post, 4 janvier 2015

La question est simple: à quoi ressemble l'avenir du Québec? Vous trouvez que les dernières années ont été déprimantes avec toutes ces mesures d'austérité, ces projets extractifs, ces violations des droits humains? Aujourd'hui, ça va mal. Demain, risque d'être pire. Et ensuite? Où serons-nous dans dix, vingt, trente ans? Ma thèse est simple: si on ne se mobilise pas *maintenant* et massivement contre les inégalités sociales et la destruction de l'environnement, les conditions sociales et la qualité de l'environnement vont se dégrader jusqu'à faire de la vie quotidienne un cauchemar réel pour la quasi-totalité de la population du Québec. Au courant de l'année 2014, plusieurs scientifiques ont offert des modélisations pour tenter de représenter les effets des tendances lourdes qu'on observe dans le monde. On pense d'abord au géophysicien Brad Werner qui propose un **modèle** complexe pour mettre en relation les interactions entre les humains et l'environnement. Longue histoire courte, si la tendance se maintient, la Terre (telle qu'on la connaît) est foutue. Constat similaire pour le mathématicien Safa Motesharrei de l'Université du Maryland. Son **modèle**, issu d'un financement de la NASA, prend en compte deux variables principales: l'accroissement des inégalités sociales et la destruction de l'environnement. Seulement pour le réchauffement climatique, un nouveau **rapport** du GIEC de l'ONU tend dans le même sens: les perturbations sociales, économiques et environnementales à venir s'annoncent catastrophiques. Mais qu'en est-il du Québec? Quatre phénomènes retiennent mon attention. **L'écart entre les riches et les pauvres se creuse constamment** Au Québec et au Canada, plusieurs études (1, 2, 3, 4, 5) démontrent que l'écart entre les riches et les pauvres s'accroît d'année en année, et ce depuis au moins 1980. Le 1% des plus riches a raflé 37% des gains de la croissance économique entre 1981 et 2012. Les millionnaires verront leurs actifs gonfler généreusement, passant de 3 350 milliards \$US aujourd'hui à 6 770 milliards \$US dans moins de 10 ans. Pendant ce temps, le pouvoir d'achat du reste de la population, après inflation et hausse du coût de la vie, stagne ou recule. Le nombre de pauvres augmente sans cesse. La classe moyenne est appelée à disparaître. En contrepartie, les services sociaux (ex. éducation, santé) sont appelés à être **privatisés**. Le filet de sécurité sociale se désintègre. On coupe allègrement dans l'assurance-chômage (devenue assurance-emploi), toutes prestations possibles, aide alimentaire, réinsertion en emploi, bref, si vous perdez votre emploi, il n'y aura bientôt plus grand-chose pour vous empêcher de tomber à la rue. Et qu'est-ce qui vous attend une fois sur le pavé? **La police se militarise, les droits humains reculent** La brutalité policière est devenue chose courante au Québec. Les **témoignages** de gens qui se trouvent du mauvais côté de la matraque sont tragiques. Un scandale n'attend pas l'autre et la police **profile, brutalise, tue** et semble totalement **au-dessus** de la Loi. Une **compilation** des plaintes en déontologie au SPVM entre 1990 et 2011 démontre qu'il n'y a peu ou pas de conséquences même lorsque les agents sont reconnus coupables. On se souviendra que l'agent qui a abattu Fredy Villanueva a été **promu** à l'escouade tactique. Deux poids, deux mesures aussi pour les policiers qui **enfreignent** le règlement P-6. Leurs collègues pompiers n'auront pas la même **chance**. La **militarisation de la police** se poursuit au États-Unis comme au Canada. Si le phénomène est

plus explicite chez nos voisins du sud, il est vrai **ici**. On confère de l'équipement militaire, de la **haute-technologie** et une impunité complète aux services policiers. Conséquemment, la Ligue des droits et libertés du Québec trace un portrait plutôt sombre dans son **Rapport** sur l'état des droits humains au Québec et au Canada. Ce rapport, auquel ont participé 44 autres organisations, fait état non seulement de répression policière dans la belle province, mais aussi de plusieurs formes de répression de la dissidence, de la libre expression, des droits humains comme le droit à la santé, le droit des peuples à l'autodétermination, le droit à un environnement sain... **Extinction massive, les océans meurent** Si les biologistes affirment que la civilisation humaine marque le début de la sixième grande **extinction massive**, ce **phénomène**, qui peut prendre des millions d'années, s'accélère maintenant à une vitesse jamais vue dans l'histoire de la vie. Selon les experts, il nous reste dix à vingt ans pour changer drastiquement notre façon de vivre, sinon environ la moitié des quelque 8.7 millions d'espèces sur terre pourraient **disparaître**. Après tout, nous avons déjà **perdu** la moitié des animaux sauvages en seulement 40 ans. Les océans sont aussi en train de **mourir**. D'une part à cause de la surexploitation: nous avons déjà **perdu** 90% des gros poissons et la plupart des régions maritimes sont surexploitées. Autre cause: l'**acidification** causée par le réchauffement climatique, avec un taux le plus élevé depuis 300 millions d'années. **Le climat arrive au point de non-retour** Il existe plusieurs **projections** de réchauffement climatique mondial, de 2.5 à **6 degrés** d'ici 2100. Cela signifie qu'on pourrait facilement atteindre le point de non-retour du 2 degrés d'ici 2050 (c'est d'ailleurs le **scénario** le plus optimiste d'Environnement Canada). Et que ce passe-t-il alors? Le pergélisol fond, libérant des quantités faramineuses de méthane, ce qui emballera encore davantage l'effet de réchauffement. Le niveau de la mer va **monter** de 0.8 à 7 mètres, créant inondations, perte de terres fertiles (qui sont généralement situées près du niveau de la mer), salination de sources d'eau potable, etc. Parallèlement, on peut s'attendre à une désertification accrue dans certaines régions du monde, des conflits armés et des mouvements de masse de **réfugiés** climatiques. Les changements de courants marins de l'Atlantique pourraient aussi changer, **bouleversant** profondément le climat du Québec. Nos scientifiques essaient d'évaluer les conséquences et si vous avez l'estomac bien accroché, vous pouvez parcourir les **publications** du groupe de recherche Ouranos, c'est dense. **Vers un Printemps 2015** Et voilà. Bien sûr, les faits et les études scientifiques ne **suffisent pas** à convaincre tout le monde, particulièrement ceux et celles qui tirent avantage des inégalités. Reste que ces tendances lourdes vont transformer radicalement vos vies et celles de vos enfants, à supposer que vous avez assez d'espoir pour en avoir. Plus on attend avant de s'attaquer aux causes des problèmes sociaux et environnementaux qui nous affaiblissent, moins on a de chance de pouvoir y remédier pour de bon. On a plus le choix, c'est maintenant que ça doit changer. Mon espoir, il est dans le **Printemps 2015**: le mouvement qui s'organise partout à travers le Québec pour confronter la tendance suicidaire du Québec et formuler un nouveau projet de société, celle-là verte et solidaire.

Blandine Parchemal, « Renouveler le plaidoyer pour la formation générale », Le Devoir, samedi 3 et dimanche 4 janvier 2015.

Le Devoir, samedi 3 et dimanche 4 janvier 2015

Le projet de l'Université de Berlin porté par le penseur Schleiermacher s'est établi à l'encontre de l'esprit de spécialité qui régnait dans les universités au Moyen Âge Au mois de septembre, le gouvernement libéral annonçait des compressions budgétaires de l'ordre de 172 millions dans le réseau universitaire québécois. Des compressions records dont l'impact sur l'enseignement sera manifeste dès cet hiver et encore davantage en 2016. À l'Université de Montréal, c'est ainsi 24,6 millions qui ont dû être coupés pour l'année 2014-2015. Plus spécifiquement, à la Faculté des arts et des sciences de l'UdeM, les directives données sont une réduction de 50 postes de chargés de cours pour l'hiver 2015 et 150 postes pour l'année suivante. Par conséquent, les inquiétudes sont grandes quant au maintien d'une offre d'enseignement riche et de qualité. Des inquiétudes qui se font d'autant plus fortes au sein des disciplines appartenant à ce qu'on nomme les humanités et qui constituent en grande partie la formation générale transmise à l'université (littérature, langues, histoire, philosophie, etc.). De fait, déjà plusieurs cours au sein de ces départements ont été annulés en cet hiver 2015 : Littérature des Caraïbes, Problèmes de l'histoire littéraire, Histoire de l'Antiquité, Histoire de l'Amérique latine ou encore Aristote en philosophie. Des coupes qui s'ajoutent à une situation déjà bien précaire de ces disciplines souvent qualifiées comme étant en « crise » en raison de leur manque de financement, de leurs débouchés professionnels incertains ou encore de leur proportion toujours plus faible en regard des disciplines plus professionnelles. En 2009 déjà, dans une tribune du journal The New York Times, Drew Gilpin Faust, présidente actuelle de l'Université Harvard, déplorait une « chute brutale du pourcentage d'étudiants qui choisissent une majeure en arts libéraux et sciences, et une croissance conséquente des diplômés de premier cycle préprofessionnels ». De fait, selon des statistiques récentes, le nombre de bacheliers issus des humanités a chuté de moitié aux États-Unis ces dernières décennies, passant de 14 % en 1966 à 7 % en 2010. Quant au Québec, selon des données publiées en 2010, les diplômés en sciences humaines représentent seulement 8,1 % de l'ensemble des diplômés possédant un certificat ou un grade universitaire. Par conséquent, dans ce contexte particulier de compressions universitaires, qui risquent d'affecter tout particulièrement les disciplines dites non « utiles » parce que n'offrant pas directement une formation professionnelle spécifique, il est particulièrement intéressant de revenir aux fondements de l'université moderne, et plus particulièrement de l'université qui est considérée comme l'incarnant, soit l'Université de Berlin, fondée en 1810, aujourd'hui appelée Université Humboldt. Un établissement qui, sur demande du ministre prussien de l'époque, a la caractéristique d'avoir été pensé, puis fondé par des philosophes. De fait, trois philosophes principaux furent investis dans la démarche : Johann Gottlieb Fichte, Friedrich Schleiermacher et Wilhelm von Humboldt. Si c'est à ce dernier que revint la tâche ultime de fonder l'université, il s'inspira néanmoins de façon forte des idées de Schleiermacher à ce sujet, telles qu'exprimées dans les Pensées de circonstances sur les universités de conception allemande rédigées en 1807. C'est aussi essentiellement sur ces idées que nous allons nous appuyer afin de montrer pourquoi Schleiermacher et Humboldt s'opposeraient aux compressions effectuées aujourd'hui dans les universités au sein des disciplines rattachées à la formation générale, et pourquoi le maintien de cette dernière est essentiel vis-à-vis de la formation professionnelle elle-même. En fait, contrairement à ce qu'on peut parfois croire, la formation générale n'a pas précédé la formation professionnelle à l'université. Les universités du Moyen Âge dispensaient ainsi avant tout une formation professionnelle à travers les facultés traditionnelles de droit, de médecine et de théologie. Ces facultés étaient même considérées comme des facultés supérieures en regard de la faculté de philosophie, qui, elle, était dite inférieure. Face à cette situation, le geste de Schleiermacher, qu'il reprend directement de Kant, va consister à renverser cet ordre et subordonner les facultés spécialisées et « professionnalisées » à une composante plus « généraliste », orientée vers l'exploration du savoir humain. Et c'est à la faculté de philosophie que va revenir ce rôle, cette dernière étant pensée comme cette faculté indépendante qui constitue l'unité, le fondement commun aux trois autres facultés, reliées elles plus immédiatement aux besoins de l'État. L'université garde certes comme fonction la formation professionnelle, mais son but plus large est alors, comme le dit Schleiermacher, d'« éveiller en l'homme l'idée de la connaissance » ou encore d'« éveiller l'esprit scientifique général ». La formation générale devient l'élément central de la formation universitaire. Néanmoins, si l'université doit embrasser toutes les formes de savoir, elle ne vise pas l'acquisition pure et simple de connaissances quelles qu'elles soient ; il ne suffit pas de poser les connaissances les

unes à côté des autres, il faut leur donner une cohésion. Il s'agit donc, à travers la faculté de philosophie, de faire apparaître l'unité du savoir, sa forme générale, afin que l'étudiant puisse recomposer l'ensemble et inscrire le particulier dans cette totalité. C'est seulement à partir de ce savoir général que l'étudiant sera ensuite en mesure de placer les savoirs particuliers au sein d'un réseau de relations, de faire des liens, de comprendre leurs fondements. C'est à partir de ce point central que l'étudiant sera en mesure ensuite de pénétrer plus en avant dans les connaissances particulières et de les comprendre. Ainsi, pour Schleiermacher, tout savoir particulier repose toujours sur un savoir général, et « il n'existe pas de capacité scientifique créatrice sans esprit spéculatif particulier ». La théorie et la pratique sont liées. **L'importance de la formation générale** Or, c'est parce qu'il pense cette articulation entre savoir général et savoir particulier, le premier permettant d'orienter le second, que Schleiermacher va défendre l'importance de la formation générale pour des étudiants ne poursuivant pas dans cette formation ou se destinant à une profession hors de l'université. Dans cette optique, il critique l'idée d'instituer, à côté de l'université, des établissements particuliers pour ceux qui ne seraient pas aptes à la « formation scientifique » (par science ou formation scientifique, il faut ici entendre le savoir général) et qui poursuivraient une formation spécialisée plus orientée vers un métier. Selon lui, cette idée inspire « terreur et crainte à toute personne qui prend part activement à la formation de la jeunesse » dans la mesure où c'est à travers ces années de consolidation de connaissances générales qu'ils pourront se former l'esprit, développer leurs talents et ensuite découvrir, par eux-mêmes, leur véritable vocation. Chez Humboldt, la formation universitaire prend spécifiquement la forme d'un processus spécifique nommé Bildung, lequel est la réalisation par l'individu de son aspiration intérieure et le développement de ses pleines potentialités. C'est en poursuivant la science en tant que science que les universités contribueront à ce que Humboldt appelle dans ses écrits inachevés sur l'université l'« éducation morale de la nation ». Ainsi, si l'université est le lieu de l'acquisition d'un savoir théorique, elle est aussi pensée comme le lieu de la véritable formation morale et pratique. La formation générale n'est donc pas simplement bonne en elle-même, elle n'est pas simplement là pour transmettre des connaissances, mais elle est aussi ce qui va nous donner une orientation pratique, que ce soit dans notre vie personnelle ou dans nos futures occupations professionnelles. **L'exemple des fonctionnaires** C'est pourquoi, selon Schleiermacher, les universités doivent être organisées de manière à être aussi des écoles supérieures afin de « faire progresser ceux dont les talents, même s'ils renoncent eux-mêmes aux honneurs de la science, peuvent cependant la servir fort utilement », c'est-à-dire en utilisant les apports de cette formation générale au sein de leurs occupations professionnelles futures. Pour illustrer son propos, Schleiermacher prend l'exemple précis des fonctionnaires de l'État, dont l'acquisition d'une formation générale est un atout pour occuper ensuite des fonctions supérieures. En fait, selon lui, pour les tâches supérieures, il ne faut pas seulement une masse de connaissances bien acquises, mais aussi « une vision d'ensemble générale, un jugement correct sur les rapports entre les différentes parties, un pouvoir de combinaison largement développé, une richesse d'idées et de moyens ». Le savoir-faire ne suffit pas. Un constat que reprendra Habermas, 150 ans plus tard, dans *Théorie et pratique* (Theorie und Praxis, 1963) en expliquant que si les sciences enseignent aujourd'hui un savoir-faire particulier, elles n'enseignent plus de savoir-agir. Ainsi, selon lui, des médecins et des gestionnaires ayant reçu une formation relevant des seules sciences expérimentales « peuvent » certes plus de choses que les praticiens des générations précédentes dans le même ordre, mais « ils manifestent en même temps dans l'entreprise et dans la pratique médicale des faiblesses étonnantes ». Dans ce contexte, les humanités restent essentielles pour donner à ces étudiants qui seront par exemple de futurs médecins une orientation pratique en plus de leur formation technique, pour les aider à faire face à des questions éthiques auxquelles ils seront possiblement confrontés. Bref, si couper dans la formation générale peut paraître au premier abord facile et sans conséquence à court terme, dans la mesure où ce ne sont pas des savoirs qui sont censés « rapporter » ni faire « fonctionner » l'économie, les penseurs de l'Université de Berlin nous mettent en garde contre les conséquences à long terme que ces compressions pourraient avoir. De fait, que ce soit notre capacité à nous orienter au sein de savoirs spécialisés et épars, à comprendre leurs effets sur notre société, à réfléchir à leurs conséquences éthiques, notre capacité à former des professionnels capables d'apporter un point de vue réflexif sur leurs activités ou encore notre capacité à doter les citoyens d'une culture commune, celles-ci seraient sérieusement menacées si la formation générale venait à être reléguée dans les sous-sols de nos universités. Le projet de l'Université de Berlin porté par Schleiermacher s'est établi à l'encontre de l'esprit de spécialité qui régnait dans les universités au Moyen Âge, pour défendre à la place la constitution d'une institution publique forte, centrée autour de la transmission d'une culture générale et de la production de savants capables d'élever le niveau de la nation. Souhaitons-nous revenir à l'ancien modèle ? Education Internationale (EI) : Fred van Leeuwen, « L'éducation éprouve des difficultés à transmettre les valeurs fondamentales », 27 novembre 2014. [http://www.ei-](http://www.ei-ie.org/fr/news/news_details/3347)

L'éducation éprouve des difficultés à transmettre les valeurs fondamentales (27 novembre 2014)

Le lien entre le radicalisme qui sévit au Moyen-Orient et le déficit des valeurs que connaît actuellement l'Europe, figurait au premier rang des points abordés à Vienne par le Secrétaire général de l'Internationale de l'Education, à l'occasion d'une conférence sur l'avenir de la profession enseignante.



Peut-on observer une corrélation entre les milliers de jeunes qui fuient l'Europe pour rejoindre les rangs de l'Etat islamique et les lacunes que connaissent bon nombre de nos systèmes scolaires ? Telle fut la question soulevée par Fred van Leeuwen, Secrétaire général de l'Internationale de l'Education (IE), à l'occasion de la conférence des syndicats de l'éducation européens sur l'avenir de la profession enseignante, qui s'est tenue à Vienne les 26 et 27 novembre. Van Leeuwen a déclaré que, dans de nombreux pays, « l'éducation et l'enseignement de qualité étaient mis à mal par les mesures d'austérité, les tableaux de classements et les programmes scolaires inégaux » – une situation qui entraîne une hausse du nombre d'enfants laissés pour compte et ayant perdu tout sentiment d'appartenance. Si les responsables politiques souhaitent que l'éducation soit avant tout considérée comme un moyen de promouvoir la croissance économique au sein de leur pays, ils oublient le fait que nos systèmes éducatifs remplissent également la mission cruciale de transmettre les valeurs démocratiques qui sous-tendent nos

cultures et nos sociétés. « Au vu de la surcharge de travail que représentent les tâches administratives et les corrections de tests, nous risquons de ne plus pouvoir transmettre ces valeurs », a déclaré Fred van Leeuwen, en faisant référence à la montée de l'extrême droite dans l'ensemble de l'Europe, ainsi qu'à la propagation de la xénophobie, du racisme, de l'antisémitisme et de l'islamophobie. Alors que la nécessité d'une éducation de qualité n'a jamais été aussi forte, les enseignant(e)s rencontrent des difficultés dans le monde entier, a souligné le Secrétaire général de l'IE. « Hormis quelques exceptions notables, un nombre toujours plus important d'enseignantes et enseignants sont tenus de travailler sous contrats à durée déterminée, leur charge de travail ne cesse de croître, leur marge de manœuvre se réduit comme peau de chagrin, leur autonomie est mise à mal et leur accès au développement professionnel est limité. » Et Fred van Leeuwen de poursuivre en insistant sur le fait que les enseignant(e)s « étaient souvent rémunérés en dessous du salaire minimum et que, dans certains pays, ils ne disposaient même pas des qualifications, des compétences, du soutien et du matériel d'apprentissage nécessaires pour pouvoir enseigner, et bien enseigner », avant d'ajouter que « la génération actuelle d'enseignantes et enseignants est vieillissante » et que « un nombre alarmant de jeunes enseignante et enseignants quittent la profession au terme de quelques années d'enseignement seulement ». En appelant les participant(e)s à se rallier à sa cause, le Secrétaire général a exhorté les gouvernements européens à prêter une oreille attentive à leurs éducateurs/trices. « Écoutez les enseignantes et enseignants et les professeurs et professeurs sur leur lieu de travail, et écoutez les représentantes et représentants de la profession enseignante comme les syndicats de l'éducation, à tous les niveaux du développement des politiques en matière d'éducation », a-t-il clamé. Cliquez [ici](#) pour consulter le discours de Fred van Leeuwen dans son intégralité (en anglais).

Simon Tremblay-Pépin. « Ce que le Bye-Bye de fin d'année raconte sur nous ».

Publié sur le blogue de l'IRIS, le 8 janvier 2015. À chaque Bye Bye sa marée de commentaires. Pas vraiment une critique au sens fort du terme, mais un série de « j'aime » ou « j'aime pas ». « Trop télé » nous dit [Le Devoir](#). « Au contraire, trop politique » nous dit le [Métro](#). Eh bien. Mais, par delà des goûts et des couleurs, que nous dit le Bye Bye sur nous? Sur l'état de l'idéologie au Québec? Probablement beaucoup de choses – notamment sur notre rapport au poids et au poil facial des femmes –, mais je me contenterai de deux remarques. **Austérité : la bataille du mot est gagnée** À mesure qu'une piètre imitation de Philippe Couillard répétait « austérité pour toi pour toi pour toi, oui, mais pas pour moi » sur la musique de Stromae, je me disais que son double devait jurer dans sa barbe. Ce mot n'ayant jamais franchi la frontière de ses véritables lèvres sauf pour être démenti, le voir repris de façon systématique – même par des alliés comme [André Pratte](#) qui n'a pas le choix d'en faire son titre s'il veut qu'on sache de quoi il parle – annonce que la bataille du vocabulaire est perdue. Or, l'austérité a une interprétation de gauche et une interprétation de droite. À droite, on insistera sur l'argent que le gouvernement vient prendre dans les poches des contribuables. À gauche, on insistera plutôt sur les effets de l'austérité sur les programmes sociaux et les plus démunis.e.s. Si ces deux positions ne sont pas irréconciliables et qu'on peut bien admettre une austérité à deux volets (augmenter taxes et tarifs ET faire des compressions dans les programmes sociaux), il est intéressant de voir que malgré les apparences, l'interprétation de gauche a pris beaucoup de place dans le Bye Bye. Bien sûr, ne voyant pas les mannes d'argent sortir des poches de tous les contribuables pour aller dans les coffres de l'État, en entendant les premiers mots de cette chanson qui évoque les millions qui sortiront de nos poches, l'interprétation de droite trouvait son écho. Par contre, si on porte attention toute la chanson ainsi que le sketch avec laquelle elle est intercalée où Philippe Couillard distribue l'argent des Québécois.e.s à ses amis : on entend à plusieurs reprises ce que la gauche pense de l'austérité : « Partout on coupera, oui partout on coupera, c'est juste une petite saignée »; « 2\$ pour les programmes sociaux? Non, c'est ma contribution pour le Moverment » « Les pétrolières, les compagnies pharmaceutiques, les multinationales et surtout les banques : vous pouvez venir chercher le reste! » L'insistance sur la question de l'austérité et ses effets dépasse la seule reprise de Papaoutai. On se souviendra des clips sur les systèmes de [santé](#) et [d'éducation](#) qui attaquent directement l'effet des coupures sur les services offerts à la population. Bref, le Bye Bye nous permet de prédire que le mot austérité ne disparaîtra pas en 2015 et de constater que son interprétation de gauche a une certaine résonance dans la population. **Télé : le dernier rempart du commun?** Dans une discussion récente, on me rappelait des sketches de Bye Bye des années 1980 et 1990. Ceux qui revenaient spontanément en tête ressemblaient assez peu, en fait, à ce que nous voyons du Bye Bye aujourd'hui. En fait, ces sketches d'un autre temps mettaient en scène des moments du quotidien des Québécois.e.s sans nécessairement reprendre un vidéoclip, une émission de télé ou des célébrités : il s'agissait de représentations du monde ordinaire dans des situations du quotidien. Des gens dans leur cuisine, dans leur salon, dans un bar, à l'épicerie ou, plus lointain et plus classique, [sur les marches d'un balcon de Westmount](#). Sans consacrer leur talent et l'énergie à la reprise léchée des productions télévisuelles à succès, les artisans des anciens Bye Bye évoquaient néanmoins la communauté qui avait passé à travers l'année. C'est aussi ce que les Zapartistes réussissaient, avec encore moins de moyens, dans les bonnes années de leur rétrospective. Aujourd'hui, le Québec est plus diversifié, les habitudes culturelles plus éclatées, certes. Mais au lieu de ne faire qu'un constat de ces faits [pour dire qu'il sera de plus en plus difficile de faire des Bye Bye](#), ne serait-il pas temps de faire le pari de retrouver de la communauté autrement que dans le remâchage de produits culturels déjà consommés, critiqués, repris et commentés? Poursuivre sur cette voix signifiera inévitablement faire la chasse à ce qui aura été le plus vu et le plus écouté, sans pour autant parler de ce qui aura été le plus vécu par les membres de la collectivité. En s'accrochant à son dernier rempart pour bâtir le commun – le monde télévisuel grand public – le Bye Bye n'est-il pas un bon représentant d'un malaise persistant au Québec? Ne témoigne-t-il pas de notre incapacité à produire quelque chose qui soit diversifié sans être fade ou qui soit mordant sans tomber dans la bêtise des préjugés? Miroir d'une politique incapable de parler au peuple sans passer par des [épouvantails](#) ou des [Bonhommes Sept Heures](#), le Bye Bye, en voulant à tout prix rester la grande communion annuelle, est devenu le nom que prennent notre colère tiède et nos amours cheap. Ceux-ci sont d'ailleurs de plus en plus dirigés que vers des cibles évanescences : vedettes politiques lointaines, téléseries célèbres ou chanteurs populaires. Un monde inaccessible qui ne nous concerne plus vraiment... sauf quand on est tellement connu que Radio-Canada nous demande de préparer le prochain Bye Bye.

Isabelle Pion. « L'UdeS demandera des concessions à ses employés ».



La Tribune, 6 janvier 2015

(Sherbrooke) L'Université de Sherbrooke tentera de récupérer plusieurs millions de dollars en revoyant les conditions de travail de ses employés. Abolition de l'horaire d'été et de l'exonération des droits de scolarité, limitation du perfectionnement... Il s'agit d'exemples d'efforts proposés par la direction de l'UdeS afin de réaliser des économies. Le Syndicat des employées et des employés de soutien de l'UdeS (SEESUS) a informé par courriel ses membres que pour le SEESUS, « l'effort demandé est équivalent à 4 % » de la masse salariale, « ce qui représente 1,79 M \$ ». L'effort est semblable du côté de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'UdeS (APAPUS) : la cible de réduction est de 4 %, « ce qui représente environ 1,4 M \$ sur la masse salariale de 35 M \$ pour l'APAPUS A », mentionne l'association dans un courriel. « Un pourcentage de réduction a ainsi été fixé pour tous les groupes d'employés de l'Université, incluant les directions, ce pourcentage étant minimalement de 4 % pour ceux ayant obtenu des augmentations salariales supérieures à la politique salariale gouvernementale (PSG) à la signature de leur dernière convention collective », peut-on lire dans ce même courriel. L'APAPUS a précisé à ses membres « que les efforts demandés n'excluent malheureusement pas d'autres abolitions ou fermetures de postes ou encore des non-renouvellements de contrats ». Le SEESUS a de son côté spécifié que les concessions de l'UdeS ne sont pas « une demande de réduction de salaires, mais plutôt de demandes de modifications » aux conditions de travail. Selon le SEESUS, aucune demande concrète n'a été formulée, mais la direction de l'établissement a donné des exemples d'efforts budgétaires, comme une diminution de 100 % à 80 % du salaire pour les absences pour invalidité entre le 4e et le 108e jour d'absence. Le SEESUS indique qu'il n'a aucun détail précisant les exemples d'efforts. Une assemblée générale pourrait avoir lieu en février ou en mars, puisqu'il s'agit de demandes de modification à la convention collective. L'UdeS veut une réponse avant la mi-mars. L'UdeS a également demandé aux corps professoraux un effort équivalent à 6,5 % de leur masse salariale. L'augmentation du nombre d'étudiants par cours est examinée afin d'augmenter les revenus. Secrétaire général du Syndicat des professeurs et professeurs de l'UdeS (SPPUS), Robert Tétrault indique que le SPPUS souhaite d'abord informer ses membres des concessions demandées avant de les détailler. « On a rencontré la direction de l'UdeS, elle nous a présenté des cibles. (...) Ce sont des demandes importantes, l'UdeS a présenté des possibilités d'économies. Avant de s'engager dans des discussions, on veut avoir une vision de l'ensemble de la situation, vers quoi l'UdeS se dirige », commente M. Tétrault. Il ne cache pas craindre que d'autres demandes ne viennent à la suite d'un tel exercice... « Si on fait toute une série d'efforts et qu'ensuite il y a des coupes, et par-dessus le gouvernement en remet, on est peut-être pas pressé de répondre à la commande », image M. Tétrault. Il précise que les efforts sont faits en prévision de l'année financière 2015-2016, mais ce sont des mesures que l'institution souhaite récurrentes. Le président du Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCCUS), André Poulin, s'attend à des concessions formulées en matière de perfectionnement et d'exonération des droits de scolarité, notamment. C'est toutefois l'offre de cours qui va déterminer quel sera l'effort demandé. « On ne le saura pas avant le printemps. » Comme une hausse des étudiants par cours est sur la table pour le corps professoral, cette avenue pourrait toucher les chargés de cours, note M. Poulin. Il a été impossible de parler à un porte-parole de l'Université de Sherbrooke, hier.

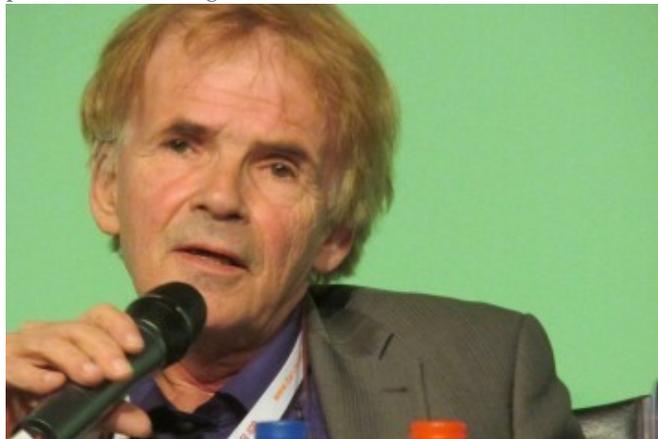
Les méfaits du perfectionnisme chez les étudiants et les enseignants : êtes-vous à risque ?

Pour alléger la pression, au moins une université riposte par une campagne de sensibilisation. Ceux qui la côtoient vous le diront, Alexandra Smithers a tout pour elle. Étudiante de troisième année en biochimie à l'Université Mount Allison qui se destine à une carrière de neurologue pédiatrique, elle obtient les meilleures notes, est bénévole auprès d'un enfant handicapé, coordonne des services bénévoles pour l'association étudiante et est capitaine de l'équipe d'Ultimate Frisbee. Sous cette allure de championne, Mme Smithers souffre de perfectionnisme, un trait de personnalité qui pousse une personne à être en tous points parfaite. « Je suis ma pire critique, je suis capable de me démolir », dit-elle. Son discours intérieur négatif lui cause de l'anxiété, pour laquelle elle est médicamentée. Selon elle, l'université a empiré son état. « On nous dit d'en faire plus et toujours mieux. Mais on oublie notre santé mentale », lance-t-elle. Gordon Flett, professeur de psychologie à l'Université York et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en personnalité et en santé, s'inquiète du fait que les universités sont un terrain propice au perfectionnisme. Il estime que deux étudiants sur cinq souffrent de ce trouble. Dans un article publié récemment dans *Review of General Psychology*, il explique que les universités attirent les meilleurs élèves du secondaire et que ceux-ci ont du mal à répondre aux exigences accrues au niveau universitaire. Ils se fixent des objectifs incroyablement élevés et, lorsqu'ils ne les atteignent pas, pensent qu'ils sont stupides ou des ratés. Cette attitude sévère peut mener à la paralysie et à la procrastination, ce qui entraîne la remise des travaux en retard, la dépression et l'anxiété. M. Flett ajoute que puisque les perfectionnistes ont de la difficulté à admettre leurs défauts, ils ne chercheront pas à obtenir de l'aide et pourront même en venir au suicide. L'automne dernier, Caroline Kovesi, étudiante de troisième année en sociologie à l'Université Mount Allison, a décidé de réagir à cette tendance inquiétante. « Le seul modèle d'excellence encouragé [à l'université] est celui de l'étudiant qui a les meilleures notes, qui s'engage dans toutes les activités et qui, en plus, sauve le monde », dit-

elle. Les perfectionnistes intériorisent ces messages et imaginent que ces normes irréalistes sont suivies par les personnes qui les jugent. Avec l'aide de Thomas Williams, stagiaire itinérant en santé mentale à l'Université, Mme Kovesi a lancé une campagne de sensibilisation pour savoir ce que les professeurs pensent vraiment du perfectionnisme. Ensemble, ils ont demandé à des professeurs de chaque faculté ce qu'ils diraient à des étudiants aux prises avec ce trouble et ont affiché les réponses obtenues sur Facebook. Jane Dryden, professeure agrégée et directrice du département de philosophie de l'Université Mount Allison, a participé à la campagne. Elle aussi est inquiète de la pression qui est mise sur les étudiants. « Le message que les étudiants comprennent, c'est : Vous devez être le prochain boursier Rhodes! », dit-elle. Ironiquement, de nombreux professeurs souffrent aussi de perfectionnisme, comme l'a constaté M. Flett au cours de ses recherches. Il mentionne que les professeurs perfectionnistes ont peur d'être jugés et qu'ils peaufinent leurs articles indéfiniment plutôt que de les soumettre en vue d'une publication, ce qui diminue leur productivité en matière de recherche. « Les problèmes que l'on constate chez les étudiants sont évidents chez les professeurs », ajoute-t-il. La campagne de sensibilisation sur le perfectionnisme de l'Université Mount Allison a porté ses fruits, nous assure la conseillère Catherine Fawcett. « C'était génial de lire que les professeurs conseillent aux étudiants de ne pas miser uniquement sur leurs notes! » Mais Mme Kovesi invite à la prudence : « Le perfectionnisme est un problème de santé mentale. Ce n'est pas une campagne qui va le régler. » Toutefois, il y a beaucoup de choses que les universités peuvent faire pour aborder le problème, affirme M. Flett. « Je suis très heureux d'entendre parler de la campagne [de l'Université Mount Allison], puisque la prise de conscience est la première étape. » Il recommande aussi l'embauche de personnel formé pour aborder le perfectionnisme et des séances d'information sur ce trouble au début de chaque année scolaire, y compris des ateliers pour reconnaître les symptômes, apprendre à faire preuve de compassion envers soi-même et réaliser quand est venu le moment de demander de l'aide. Un forum en ligne permettrait de continuer la discussion. Des groupes de thérapie aideraient les perfectionnistes à trouver des solutions. « Je vois tellement de gens sensationnels et compétents s'effondrer parce qu'ils s'évaluent selon des critères impossibles à satisfaire, ajoute-t-il. Nous devons faire davantage de prévention. » Mme Smithers approuve. Selon elle, les nouveaux étudiants qui souffrent de perfectionnisme seraient rassurés de se faire dire que demander de l'aide est normal. « Pour moi, parler est une des meilleures façons de m'en sortir. » Il serait donc positif pour les étudiants d'avoir plus de services d'écoute, comme des lignes téléphoniques, des groupes de thérapie et des conseillers. « Votre santé mentale est tout aussi importante que votre succès », conclut-elle.

Fred van Leeuwen, « L'éducation éprouve des difficultés à transmettre les valeurs fondamentales »,

Internationale de l'Éducation, 27 novembre 2014 L'éducation éprouve des difficultés à transmettre les valeurs fondamentales Le lien entre le radicalisme qui sévit au Moyen-Orient et le déficit des valeurs que connaît actuellement l'Europe, figurait au premier rang des points abordés à Vienne par le Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, à l'occasion d'une conférence sur l'avenir de la profession enseignante.



Peut-on observer une corrélation entre les milliers de jeunes qui fuient l'Europe pour rejoindre les rangs de l'Etat islamique et les lacunes que connaissent bon nombre de nos systèmes scolaires ? Telle fut la question soulevée par Fred van Leeuwen, Secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation (IE), à l'occasion de la conférence des syndicats de l'éducation européens sur l'avenir de la profession enseignante, qui s'est tenue à Vienne les 26 et 27 novembre. Van Leeuwen a déclaré que, dans de nombreux pays, " l'éducation et l'enseignement de qualité étaient mis à mal par les mesures d'austérité, les tableaux de classements et les programmes scolaires inégaux " - une situation qui entraîne une hausse du nombre d'enfants laissés pour compte et ayant perdu tout sentiment d'appartenance. Si les responsables politiques souhaitent que l'éducation soit avant tout considérée comme un moyen de promouvoir la croissance économique au sein de leur pays, ils oublient le fait que nos systèmes éducatifs remplissent également la mission cruciale de transmettre les valeurs démocratiques qui sous-tendent nos cultures et nos sociétés. " Au vu de la surcharge de travail que représentent les tâches administratives et les corrections de tests, nous risquons de ne plus pouvoir transmettre ces valeurs ", a déclaré Fred van Leeuwen, en faisant référence à la montée de l'extrême droite dans l'ensemble de l'Europe, ainsi qu'à la propagation de la xénophobie, du racisme, de l'antisémitisme et de l'islamophobie. Alors que la nécessité d'une éducation de qualité n'a jamais été aussi forte, les enseignant(e)s rencontrent des difficultés dans le monde entier, a souligné le Secrétaire général de l'IE. " Hormis quelques exceptions notables, un nombre toujours plus important d'enseignantes et enseignants sont tenus de travailler sous contrats à durée déterminée, leur charge de travail ne cesse de croître, leur marge de manœuvre se réduit comme peau de chagrin, leur autonomie est mise à mal et leur accès au développement professionnel est limité. " Et Fred van Leeuwen de poursuivre en insistant sur le fait que les enseignant(e)s " étaient souvent rémunérés en dessous du salaire minimum et que, dans certains pays, ils ne disposaient même pas des qualifications, des compétences, du soutien et du matériel d'apprentissage nécessaires pour pouvoir enseigner, et bien enseigner ", avant d'ajouter que " la génération actuelle d'enseignantes et enseignants est vieillissante " et que " un nombre alarmant de jeunes enseignante et enseignants quittent la profession au terme de quelques années d'enseignement seulement ". En appelant les participant(e)s à se rallier à sa cause, le Secrétaire général a exhorté les gouvernements européens à prêter une oreille attentive à leurs éducateurs/trices. " Ecoutez les enseignantes et enseignants et les professeurs et professeurs sur leur lieu de travail, et écoutez les représentantes et représentants de la profession enseignante comme les syndicats de l'éducation, à tous les niveaux du développement des politiques en matière d'éducation ", a-t-il clamé. Cliquez [ici](#) pour consulter le discours de Fred van Leeuwen dans son intégralité (en anglais).

Mathieu Ferland. « Véronique Hivon dénonce les coupures en enseignement ».

Journal de Joliette, 22 janvier 2015 La députée de Joliette et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'enseignement supérieur, Véronique Hivon, a dénoncé les compressions records de 200 M\$ effectuées dans les universités québécoises. Mme Hivon croit qu'à la lumière de l'information dévoilée ces derniers jours, il est possible de constater qu'elles vont affecter directement la qualité et la compétitivité du réseau universitaire québécois.

« Pendant plusieurs mois, le ministre de l'Enseignement supérieur, Yves Bolduc, a tenté de faire croire que les compressions massives dans les universités n'auraient pas d'effets concrets sur le terrain. On savait que cela ne tenait pas la route, et on en a maintenant la preuve », a déclarée Mme Hivon. Elle cite en exemple les centaines de cours annulés, les facultés fusionnées ou carrément abolies, les postes coupés et les professeurs qui pourraient voir leur salaire diminuer. « En agissant comme il le fait, le gouvernement s'attaque délibérément à la qualité de l'enseignement et de la recherche, et il se lave les mains des impacts dévastateurs qui découlent de ses décisions. », a ajouté la députée de Joliette.

« À partir du moment où la qualité de l'enseignement est atteinte, c'est toute la compétitivité du réseau québécois, donc du Québec, qui en sera affectée face au reste du monde. Comme s'il ne suffisait pas que Philippe Couillard n'ait pas de plan ni de vision pour relancer l'économie et l'emploi au Québec, voilà maintenant qu'il coupe, sans aucun état d'âme, dans l'enseignement, le savoir et la connaissance, soit dans ce qui constitue la plus grande richesse d'une société : sa matière grise », a poursuivi la députée de Joliette.

« Alors qu'ils étaient dans l'opposition, il y a moins d'un an, les députés du Parti libéral déchiraient leur chemise pour dénoncer le sous-financement des universités. Quelques mois plus tard, ils acceptent que leur gouvernement ordonne des compressions massives dans le réseau, sans se préoccuper une seconde des conséquences. C'est un triste exemple de cynisme et de racolage politique », a conclu Véronique Hivon.

Barbara Martel et Baria Ahmar. « Université de Sherbrooke - fin de la théologie et « vraies affaires ».

Le Devoir, 23 janvier 2015

Le religieux, le sacré, tout comme la théologie sont incontournables, forcent à la réflexion de l'impensable et gênent le cours de la vie avec leurs questions et leurs tensions.



Le 19 décembre, dans un courriel laconique, les étudiantes et étudiants de la Faculté de théologie et d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke apprenaient la fermeture prochaine de leur faculté. Une décision aussi inattendue que brutale pour laquelle, à ce jour, nous n'avons obtenu aucune information sauf que tout sera fini en mai. En ces temps de compressions budgétaires, de politiques d'austérité et de discours utilitaristes, nous nous attendions à une démonstration des difficultés financières de cette faculté pauvre et de petite taille (neuf professeurs titulaires, dont deux à demi-temps pour environ 150 étudiants en 2014). Mais voilà, ni le rectorat, ni le professorat, ni l'administration ne sont parvenus à justifier cette décision ; aucune instance ne peut avancer les raisons menant à pareille décision ! Au fait, qu'est-ce réellement qu'une faculté universitaire ? Au Québec, il s'agit d'un des piliers constitutifs de l'université, doté d'une autonomie et veillant à la vitalité d'un champ disciplinaire homogène par l'enseignement et les travaux de recherche. Une faculté permet donc l'étude d'une discipline et de ses dérivés, son rayonnement académique et public ainsi que l'inscription dans une tradition historique. Une telle inscription constitue non seulement un gage de réputation et de crédibilité pour l'université et le champ disciplinaire, mais permet la reconnaissance publique et académique de ce même champ. Il y va donc de la représentativité de cette forme de savoir et ses déclinaisons. Toutefois, une faculté de théologie en 2015, est-ce bien nécessaire ? La dimension religieuse de la connaissance du monde et de l'expérience humaine peut, certes, être appréhendée à travers d'autres disciplines comme le développement psychoreligieux ou la sociologie des religions. Cependant, l'irréductibilité de la dimension religieuse pour sa part constitue l'originalité même de la perspective théologique. Elle forge une forme de savoir ainsi qu'un héritage qui offrent un éclairage unique sur notre conception du monde. Considérer le sacré dans l'équation d'un conflit politique, de Dieu dans une expérience spirituelle ou du religieux dans un phénomène économique ou artistique n'est pas un caprice élitiste, mais bien une nécessité. **Toujours nécessaire** Le XXI^e siècle témoigne d'une résurgence du religieux, parfois violente comme dans les revendications des

tragiques attentats contre *Charlie Hebdo*, parfois salitaire comme dans le développement des soins spirituels en milieu hospitalier. À propos des responsables de la radicalisation, Serge Bouchard désignait, à l'émission *C'est pas trop tôt*, des théologiens obscurantistes dont le discours séduisait les jeunes en perte de repères. Voilà qui devrait plaider en faveur de l'étude distincte de la théologie et du religieux. Le problème de la radicalisation ne peut et ne doit pas être réduit à une problématique de santé mentale ou sociologique exclusivement. En 2015, nous ne saurions faire l'économie de l'étude du religieux en le distillant dans d'autres sphères disciplinaires, en taisant son originalité et en effaçant son côté empêqueur de tourner en rond. Le religieux, le sacré, tout comme la théologie sont incontournables, forcent à la réflexion de l'impensable et gênent le cours de la vie avec leurs questions et leurs tensions. C'est pour cette raison que nous, fonctionnaire de la sécurité publique et journaliste s'intéressant aux conflits politiques, sommes inscrites à cette faculté. Elle n'est ni un vestige onéreux du passé québécois ni déconnectée de la réalité. Elle renouvelle ses pratiques et interagit avec d'autres disciplines, dont le droit, la politique et la médecine. Pourquoi souhaiter la réduire à un centre de recherche au lieu de l'ouvrir davantage ?

Informez-nous!

Informez-nous de vos activités professionnelles

Lancement d'un livre, publication d'un article, obtention d'un prix, de subventions de recherche, participation à un colloque, à un congrès, organisation d'une exposition, d'un concert, d'un spectacle, etc. Vous contribuez ainsi à la visibilité et à la reconnaissance des chargés de cours en faisant connaître, via le site web du syndicat, votre contribution à la vie intellectuelle et artistique. Pour nous contacter : communications@scccul.ulaval.ca

Comité de rédaction : Anne Beauchemin, Puma Freytag, Suzanne La Vallée.

Collaborateurs pour ce numéro : Samuel Beaudoin, Steeven Bernier, Nicole Blouin et Roberson Édouard.

Anne Beauchemin, vice-présidente aux communications
pour **L'Équipe du SCCCUL**

[Rejoignez le SCCCUL sur Facebook !](#)

L'Info SCCCUL est distribué à la communauté universitaire.

© 2014 Syndicat des chargés et chargées de cours de l'Université Laval 2014